

ANALYSE ■ Ludovic Couillaud, président de l'UIMM d'Eure-et-Loir

« Informer nos adhérents »

Ludovic Couillaud, président de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie d'Eure-et-Loir (UIMM28) revient sur l'année 2018 qui a vu l'entrée en vigueur de plusieurs réformes fondamentales dans son secteur.

INTERVIEW

Ahmed Toghza
Twitter : @AhmedToghza

Ludovic Couillaud, président de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie d'Eure-et-Loir (UIMM28), revient sur le bilan 2018 de l'activité de son organisme.

■ **Comment se porte la section eurélienne de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie ?** L'UIMM28 se porte bien et nous avons un nouveau président au niveau national en la personne de Philippe Darmayan, qui amène une impulsion nouvelle et qui a acté que la présence territoriale de l'UIMM est primordiale pour notre organisation. L'organisation syndicale des patrons de l'industrie doit avoir une présence forte sur tous les territoires, pour porter de l'assistance et de l'aide aux entreprises. Nous avons une prestation orientée droit social et nous voulons élargir davantage.

Mettre en adéquation les besoins et les formations

■ **Quels sont les services que vous pensez développer à destination des industriels locaux ?** Au service des entreprises, nous avons deux axes importants. Le premier concerne la mise en place des ordonnances de la loi Travail, votée il y a deux ans, mais qui reste insuffisamment connues



PRÉSIDENT. Ludovic Couillaud travaille sur le toilettage des conventions collectives en France.

par les chefs d'entreprises. Il y a certains avantages et certaines opportunités qui ne sont pas encore bien saisis par les entreprises, car la loi est parfois complexe et les entrepreneurs ont, au quotidien, la tête dans leurs affaires. Deuxième axe sur lequel l'UIMM travaille, depuis deux ans, concerne l'évolution du dispositif conventionnel. C'est une révolution ! Les conventions collectives présentes sur le territoire français sont anciennes, en moyenne 40 ans. Ainsi thème par thème, et en relation avec les organisations syndicales des salariés, a été entamé un travail de révision pour quelles soient plus modernes et plus adaptées à l'économie d'aujourd'hui. Les thèmes

de l'organisation du travail, de la classification, le temps du travail, la représentation, le contrat de travail sont déjà balayés et mis en réserve en attendant la synthèse globale des travaux. Au niveau local, nous allons continuer d'informer nos adhérents car des adaptations seront nécessaires avant la clôture de ce travail, fin 2019 ou début 2020.

■ **Est-ce que ce toilettage du dispositif conventionnel risque de déstabiliser l'existant en matière d'organisation du travail dans les entreprises ?** L'objectif est de moderniser ce dispositif. À la fin, il n'y aura ni perdant ni gagnant. Le travail devra apporter du positif au secteur de l'industrie française de la métallurgie et

pour les salariés de nos entreprises.

■ **Que pensez-vous de la loi sur l'apprentissage ?** La loi sur la formation est très importante. Tout n'est pas parfait et tout n'est pas encore en place. L'UIMM possède et gère ses propres centres de formation. L'objectif est de mettre en adéquation la formation proposée et le besoin en main-d'œuvre des entreprises du secteur. C'est une forme de libération du système d'information qui peut effrayer certains, mais tout changement amène une forme de déstabilisation. Chaque stagiaire sera rémunéré, mais il reste des incertitudes sur les investissements à réaliser pour faire fonctionner ces centres. ■

EMPLOI

Le GEIQ développe ses activités de formation dans l'industrie



ASSEMBLÉE. Les adhérents du GEIQ Industrie d'Eure-et-Loir.

Le Geiq (Groupement d'Employeurs pour l'insertion et la Qualification) industrie d'Eure-et-Loir est une association pilotée et gérée par les entreprises du département autour de l'UIMM28. Il s'est réuni, mercredi, pour son assemblée générale, à Vernouillet.

Autour de l'UIMM28 (Union des industries et des métiers de la métallurgie) Le GEIQ a tenu, mercredi après-midi, son assemblée générale, à Vernouillet, dans les locaux de la société Fluorone. Son président Hervé Lucas, patron de l'entreprise ELI, et sa directrice, Virginie Korakis, ont expliqué le développement des actions du groupement lors de sa deuxième année d'existence. « L'objectif du GEIQ Industrie est de mobiliser les entreprises pour favoriser l'insertion des personnes éloignées du marché du travail sur notre territoire et aussi pour répondre aux difficultés d'embauche », rappellent les dirigeants.

74 % des salariés âgés de 26 à 44 ans

En 2018, Le GEIQ Industrie employait 18 salariés contre 13 en 2017. « Le nombre de contrats signés en 2018 était de 19 contre

14 contrats en 2017. 74 % des recrutés sont âgés entre 26 et 44 ans et seulement 16 % sont âgés de moins de 26 ans. Si en 2017, 14 de nos adhérents ont fait travailler nos salariés, ce chiffre est passé à 15 en 2018 », détaille Virginie Korakis. Cette dernière a également rappelé le principe du GEIQ Industrie qui embauche des salariés mis à la disposition des entreprises à court et moyen terme. Beaucoup finissent par intégrer les effectifs des entreprises adhérentes du GEIQ Industrie.

« La réforme de l'apprentissage de l'année dernière a transféré les missions des OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) vers les OPCO (opérateurs de compétences) rattachés aux branches professionnelles. Cela facilite nos missions de formation en lien avec les entreprises », rappelle la directrice.

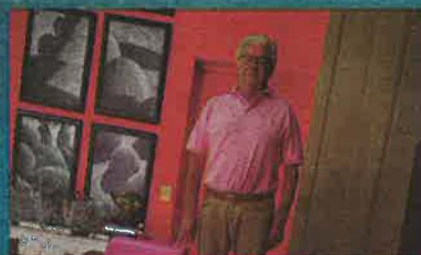
Pour son deuxième exercice comptable, le GEIQ Industrie a réalisé un chiffre d'affaires de 424.000 € et a obtenu 99.589 € de subvention de la Direccte et de la région Centre-Val de Loire. La structure a réalisé un excédent comptable de 87.000 €. « Notre objectif est de fonctionner en autofinancement dès la troisième année. C'est ce que nous pensons avoir atteint. Les industriels sont motivés pour former leurs futurs salariés. » ■



NOUVEAU : AU COEUR DE L'ECONOMIE DANS VOTRE RÉGION



VOLINE : Maroquinerie de luxe en Beauce



HUREL : Le Japon friand de ses meubles



LUM'ART : Illumine le monde depuis Le Perche



5.50€

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

boutique